

Date de convocation : 14/05/2014
 Nombre de conseillers en exercice : 8
 Nombre de conseillers présents : 8

REUNION DU 19 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf du mois de mai à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre ROBÉ, Maire.

Etaient présents : Mesdames GRIMAL Isabelle, RAULT Dominique, RENAULT Annick, ROBÉ Mauricette, Messieurs FALLEMPIN Denis, FALLEMPIN Nicolas, THOMAS Anthony.

Secrétaire de séance : Nicolas FALLEMPIN



1/ SECRETARIAT DE MAIRIE

Afin de pourvoir le poste laissé vacant par la mise en disponibilité accordé par l'ancien Maire (sans assurer le recrutement), Mr le Maire ainsi que l'Adjointe responsable du personnel ont proposé la candidature d'une Aubignoise ayant des diplômes de secrétariat ainsi qu'un niveau BAC + 3 en administration. Le recrutement d'une secrétaire de Mairie est rendu impossible par cette mise en disponibilité (pas de poste vacant). La personne recrutée est éligible au contrat accompagnement à l'emploi. 90 % du salaire sera pris en charge par l'Etat et 10 % par la Commune

2/ RENCONTRE AVEC MARINA GODINEAU

Mme Marina GODINEAU a été reçue par Mr le Maire le 14/05/2014. Il lui a été rappelé les conditions de légalité de certains textes. Tous les documents engageants les finances de la Commune et signés après le 23 mars ont été invalidés ainsi que certaines heures supplémentaires abusives non signées par l'autorité hiérarchique de l'époque. Il lui a été signifié que les heures dues lui seront réglées mais que le salaire d'avril (cessation des fonctions au 31/03/2014) et l'IAT (Indemnité d'Administration de Technicité) ont été aussi invalidés pour les mêmes raisons.

3/ PETITES CITES DE CARACTERES

Le nouveau bureau a été constitué. Il reste à élire le président.

Financement et subventions.

Aubigné est homologable Petite Cité de Caractères en 2016 si la convention AVAP et le règlement des Bâtiments de France sont terminés.

A partir de 2015, si la convention AVAP et le règlement des Bâtiments de France sont entérinés, Aubigné peut être éligible CAP (Centre Ancien Protégé) valable 6 ans. Le CAP est destiné aux particuliers.

Les habitants d'Aubigné pourront obtenir des aides financières à hauteur de 20% de subventions.

A partir de 2016, la Commune pourra percevoir une aide de 90 000 € par an si les travaux engagés sont à hauteur de 300 000 €.

Une borne Petites Cités de Caractères sera mise en place.

4/ DELEGUE VILLAGES DE CHARME

L'Assemblée Générale s'est tenue le 26 mai à 18h à Blaison Gohier. Mr ROBÉ a accepté d'être le trésorier de l'association. Le Président est Mr Michel VILLEDEY, Maire de Thorigné d'Anjou, le Vice-président est Mr Dominique OZANGE Maire de Blaison Gohier, le secrétaire est Mr Yves VIGOUROUX, Maire du Coudray-Macouard.

5/ ACHAT TERRAIN BATIMENT – LOCATION

Signature d'un bail commercial portant sur un local situé dans la ZA du Pontail au profit de Mr Stéphane DI PALMA demeurant à Tigné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de louer partie des biens cadastrés section A n°1264 et 1266 pour 18a 62 ca (partie EST du local) à Mr DI PALMA pour exercer l'activité de vente de produits horticoles, agricoles et maraichers (graines notamment).

Début de location au 1er juillet 2014 pour une durée de 9 ans renouvelable.

Moyennant un loyer mensuel payable d'avance de cinq cents euros (500.00 €) hors taxes + TVA au taux de 20% soit un loyer mensuel de six cents euros (600.00€) (loyer indexé chaque année à la date anniversaire de prise d'effet du bail en fonction de la variation de l'Indice du Coût de la Construction (ICC) publié par l'INSEE.

Frais du bail à la charge du locataire.

Autorisation donnée à Mr le Maire pour signer le bail avec Mr DI PALMA, tous documents relatifs à cette location et faire toutes modifications au projet de bail préalablement à sa réitération à recevoir par acte authentique reçu par Maître Michel PINEAU, notaire à VIHIERS (49310) rue Vallée.

Achat terrain.

Achat du terrain de la famille Marboeuf. Mr le Maire a rencontré Maître PINEAU, notaire à Vihiers, afin de relancer le dossier et de finaliser l'achat.

6/ FLEURISSEMENT REUNION DU 21 MAI 19H.

Diaporama :

Mercredi 20 août : JURY

- Jardin Mairie
- Projet pour habitants
- Création d'une commission
- Un responsable par site
- Lien avec le Patrimoine (Association)
- Projets

Entrées de bourg avec ComCom

Employé, Florian : planning par semaine

Contacts :

Mr Henri Maillet (conseil auprès de Florian)

François Tavernier

7/ VELO VINTAGE

Le 13 mai : réunion avec le Conseil Général organisateur

- Boucle de 150 km – 70 participants pour le moment
- Prévoir 4 ou 5 bénévoles pour le ravitaillement qui est fourni par le Conseil Général (boissons : jus de fruits, eau et denrées : céréales ...)
- Un gardiennage vélo

Un bracelet vélo + poignet
Prévoir 2 bénévoles

Carrefour rue du Four à Chaux / RD 748
2 bénévoles pour sécurité carrefour

Signalétique posée par le Conseil Général

Livraison sur palette à stocker le 20/06/2014

Vin pour participants fournis par le Conseil Général

Vin pour touristes et accompagnateurs : buvette Mairie tenue par les associations.
Animation musicale (Jean et Agnès)
LEA supprime la randonnée et propose des jeux traditionnels.

Mr le Maire a demandé au Conseil Général une publicité pour Aubigné. Il a rappelé qu'Aubigné est Village de Charme et Village 4 Fleurs. Le tourisme bénéficiant également au Conseil Général, il est normal que le village ait un retour.

8/ DEVIS TOITURE-CHARPENTE

Montant du devis proposé : 4002.42 € TTC
Nous avons proposé une petite remise pour la commune
Les travaux sont urgents et approuvés à l'unanimité.
Le Maire est chargé de contacter Philippe Hallaire.

9/ ASSAINISSEMENT

Visite de la SATESE et contrôle de la station.
La 1^{ère} lagune est saturée en boue
La 2^{ème} lagune reçoit également des boues
Un curage est nécessaire.

10/ COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Les membres extra municipaux pour le CCAS ont été nommés :

- Mme Lucie GILLOT (représentante UDAF)
- Mme Anne-Marie FALLEMPIN
- Mme Monique GUILLOU
- Mme Laura TRILLEAUD

Les membres extra municipaux pour la commission des Affaire Sociales sont :

- Mr Claude GOURIN
- Mme Marie-Claire POUPARD
- Mme Christelle TERRIEN

La commission se réunira le lundi 2 juin 2014.

11/ RESTAURATION PORTAIL DU PRESBYTERE

Le Conseil Municipal valide le plan de financement proposé par la Communauté de Communes.

La dépense s'élève à la somme de 1 220 € HT
 La part communale 30 % soit 366 € HT
 La part Communauté de Commune 70 % soit 854 € HT

Il autorise le Maire à signer le Procès-Verbal de mise à disposition de la Communauté de Communes du portail du Presbytère dans le cadre de la restauration du Petit Patrimoine

12/ QUESTIONS DIVERSES

Planning du bureau de vote.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le 16/06/2014 à 19 heures.

L'ordre du jour étant terminé et plus personne ne demandant la parole, le maire lève la séance à 23H15.

ROBÉ Pierre	FALLEMPIN Denis	FALLEMPIN Nicolas
GRIMAL Isabelle	RAULT Dominique	RENAULT Annick
ROBE Mauricette	THOMAS Anthony	